

Notice explicative

Exemples d'innovations : La liste d'innovations qui suit n'est pas exhaustive mais permet de préciser les différentes notions d'innovations abordées dans le questionnaire.

Dans tous les cas, **les nouveautés ou les améliorations sont à considérer en référence à votre entreprise ou à votre groupe ; il ne s'agit pas nécessairement de nouveautés ou d'améliorations pour le marché.**

III. Exemples de Non-Innovations

- Mise à jour de logiciel ;
- Remplacement ou extension d'équipements identiques à ceux existants ou avec des modifications mineures ;
- Changement esthétique mineur d'un produit comme le changement de couleur ;
- Multiplication du recours au télétravail alors que celui-ci existait déjà, recours au télétravail sans modification des cycles ou des outils de travail ;
- Les prototypes ou modèles, même si les utilisateurs les ont pré-commandés ou pré-payés (financement participatif) ;
- L'augmentation des espaces de vente, de stockage ou de transports ne sont pas des innovations si ces activités n'ont pas nécessité de changements significatifs dans les procédés de l'entreprise ;
- Les activités des entreprises nouvellement créées ;
- La fusion ou l'acquisition d'une autre entreprise ;
- La cessation de production d'un produit ou de l'utilisation d'un procédé ;
- Modifications saisonnières régulières ou cycliques.

III. Question 1 - Innovations de produits (biens ou prestations de services)

Innovations de biens

- Remplacement de matériaux existants par des matériaux ayant des **caractéristiques améliorées** (textiles respirants, composites légers mais solides, matières plastiques respectueuses de l'environnement, etc.)
- Introduction de **composants nouveaux ou améliorés** dans les gammes de produits existantes (caméras dans les téléphones mobiles, systèmes de fixation dans les vêtements, ABS ou GPS dans l'automobile, etc.)
- Introduction d'équipements incorporant des **logiciels qui améliorent la convivialité ou la commodité**, comme les systèmes GPS qui permettent d'identifier l'emplacement de certains types de commerces ou de services
- Ajout de **nouvelles fonctions** : lampes de bicyclette rechargées via un port USB, poubelles qui émettent un signal lorsqu'elles sont pleines, produits pouvant se replier pour faciliter le rangement, etc.
- Nouvelle **conception de produits de consommation** (par exemple appareils conçus pour les appartements de petite surface)
- Création d'un **emballage spécifique selon les marchés** (par exemple, pour un même livre, couvertures et caractéristiques différentes selon que la version s'adresse aux enfants ou aux adultes)

Innovations de prestations de services

- **Amélioration de l'accès des clients** (par l'intermédiaire d'un point de ramassage et de dépose pour les voitures de location par exemple)
- Introduction pour la première fois de **services accessibles par Internet** (opérations bancaires, le paiement de factures, l'achat électronique, les sites de réseaux sociaux, etc.)
- Introduction de **nouvelles formes de garantie** (extension de garantie sur les produits neufs ou d'occasion, regroupement de garanties avec d'autres services tels que les cartes de crédit, les comptes bancaires ou les cartes de fidélité)

Remarque : la revente en l'état de produits (biens ou prestations de services) innovants entièrement élaborés et développés par d'autres entreprises ne constitue pas une innovation. En revanche, la production d'un nouveau produit dont l'innovation a été mise en œuvre par une autre entreprise, est une innovation.

III. Question 5 - Groupe financier

Les entreprises comprises dans votre groupe financier correspondent aux entreprises faisant partie de votre groupe auxquelles sont rajoutées les entreprises détenues minoritairement par votre groupe (sur lesquelles votre groupe n'a pas d'autonomie de décision).

En l'occurrence, il s'agit de spécifier si des entreprises détenues minoritairement par votre groupe et d'autres entreprises ou organismes ont pu participer au développement d'innovations de biens et services.

III. Question 6 - Design

Activités internes ou externes pour concevoir ou modifier la forme, l'apparence ou l'utilisation pratique de biens ou services.

III. Question 7 - Innovations de procédés

Méthodes de production ou de développement de biens ou de services

- Installation de **technologies de fabrication** nouvelles ou améliorées, telles qu'une automatisation des équipements ou l'introduction de capteurs en temps réel permettant de réguler les processus
- Introduction de **nouveaux équipements** requis pour la fabrication de produits nouveaux ou améliorés
- **Développement** de produits **assisté par ordinateur** ou autres technologies pour améliorer les capacités de recherche, telles que les équipements en bio-imagerie
- **Amélioration de l'efficacité des procédés** pour réduire les besoins en matériaux ou en énergie par unité de production

Logistique, livraison, distribution

- Introduction de **codes-barres** ou d'**identification par radiofréquence** (RFID) pour suivre les marchandises à travers la chaîne d'approvisionnement
- Mise en place de **systèmes GPS de suivi** pour le matériel de transport
- Développement d'**échanges automatisés** avec les fournisseurs en utilisant l'échange électronique de données
- Introduction de logiciels pour identifier les **itinéraires de livraison optimaux**
- Introduction de logiciels nouveaux ou améliorés, ou routines pour les systèmes d'achat, de comptabilité ou de maintenance

Traitement de l'information et communication

- Maintenance et réparation du système informatique
- Hébergement Web
- Logiciels
- Composants informatiques
- Bases de données

Comptabilité, opérations administratives, progiciel de gestion intégré (PGI – ERP)

- Introduction de nouveaux logiciels comptables
- Introduction de logiciel de suivi des opérations administratives
- Introduction d'un système d'automatisation des tâches administratives

Organisation des procédures, relations externes

- Introduction de normes de contrôle qualité pour les fournisseurs et sous-traitants
- Introduction d'incitations à la performance de groupe ou individuelle
- Mise en place d'un système de télétravail (travail à distance), ou d'un environnement de travail dans lequel l'usage du papier est exclu ou réduit en grande partie
- Nouvelles méthodes d'organisation des relations externes avec d'autres entreprises ou organismes

Organisation du travail, processus de décision, management des ressources humaines

- Modification de la **structure hiérarchique** de prise de décision
- Modification des cycles de travail dans le cadre de la mise en place du télétravail
- Introduction d'un **système de travail à haut rendement** caractérisé par une organisation globale avec rotation des emplois, équipes auto-responsables et multitâche, une plus grande implication des employés de niveau inférieur dans la prise de décision et le remplacement de canaux verticaux de communication par des canaux horizontaux

- Mise en place d'un nouveau **système de formation**, avec diffusion régulière de vidéos sur le poste de travail de chaque employé décrivant les défis actuels pour l'entreprise ou permettant une mise à niveau des compétences, ceci dans le but d'améliorer la capacité des employés à discerner les problèmes et favoriser la prise de responsabilités
- Premier recours à des alliances qui nécessitent que le personnel de l'entreprise travaille en étroite collaboration avec le personnel d'une autre organisation, y compris échanges temporaires de personnes (alliance signifie coopération entre des entreprises concurrentes autour d'un projet ou une activité spécifique pour laquelle elles mettent en commun des moyens et des ressources - technologiques et/ou commerciales - en vue d'optimiser les opportunités de développement pour chaque entité)

Marketing, promotion, emballage, tarification, placement de produit, service après vente

- Première utilisation de **ventes** en magasin **seulement accessibles aux détenteurs de carte de crédit du magasin ou de carte de fidélité**
- Première utilisation de la **programmation dans des médias internes** à une institution spécifique comme la télévision en circuit fermé destinée aux hôpitaux, aux autobus, aux trains, ou bien des médias qui contiennent des programmes visant à stimuler les ventes de produits spécifiques
- Première utilisation de **marketing via e-mail, téléphone ou voie postale** en utilisant une base de données clients obtenue à partir des personnes visitant des sites Web ou inscrits en tant qu'utilisateurs fréquents ou acheteurs sur ces mêmes sites
- Première utilisation de la **distribution exclusive**, comme la vente de produits haut de gamme dans des magasins spéciaux
- Première utilisation de la **tarification variable**, avec le prix variant selon le moment de l'achat, la localisation de l'acheteur, etc.
- Mise en place d'un **coût unitaire volontairement bas**, afin de conquérir des parts de marché et d'obtenir la reconnaissance de la marque
- Première utilisation de **systèmes de rabais** tels que les cartes de fidélité

III. Question 8 – Groupe financier

Les entreprises comprises dans votre groupe financier correspondent aux entreprises faisant partie de votre groupe auxquelles sont rajoutées les entreprises détenues minoritairement par votre groupe (sur lesquelles votre groupe n'a pas d'autonomie de décision).

En l'occurrence, il s'agit de spécifier si des entreprises détenues minoritairement par votre groupe et d'autres entreprises ou organismes ont pu participer au développement d'innovations de procédés.

III. Question 9 et 10 – Recherche et Développement expérimental (R&D)

La R&D englobe les travaux systématiques et de création entrepris en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'humanité, de la culture et de la société, et de concevoir de nouvelles applications à partir des connaissances disponibles. Les frais de R&D sont comptabilisés dans le compte 203 du PCG s'ils sont immobilisés, sinon dans le compte 617 ou 62/63/64.

En interne : Vous avez mis en œuvre des activités de R&D en interne pour créer une nouvelle connaissance, résoudre un problème technique ou scientifique. Inclure les dépenses courantes y compris les coûts du travail et du capital (immeubles ou équipements spécifiques à vos activités de R&D) – *en particulier le compte 617 du PCG.*

En externe : Votre entreprise a, de façon contractuelle, demandé à une autre entreprise (y compris une entreprise faisant partie de votre groupe financier), un organisme de recherche public ou privé, de mener des activités de R&D pour votre compte – *en particulier les comptes 62/63/64 du PCG.*

Autres dépenses pour les activités d'innovation (hors celles de R&D) : comprend toutes les autres activités relatives au développement d'un produit ou d'un procédé nouveau ou significativement amélioré.

III. Question 10 – Groupe financier

Les entreprises comprises dans votre groupe financier correspondent aux entreprises faisant parti de votre groupe auxquelles sont rajoutées les entreprises détenues minoritairement par votre groupe (sur lesquelles votre groupe n'a pas d'autonomie de décision).

V. Question 2 et X. Question 3 – AELE

L'AELE (Association Européenne de Libre Échange) comprend l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

VI. Question 3 et 4 – Soutiens financiers

Bpifrance : Banque Publique d'Investissement France

EUREKA : Programme de soutien de projets innovants pour PME

ANR : Agence Nationale de la Recherche

DREETS : Les DREETS sont, au sein du ministère du travail, les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

FUI : Fonds Unique Interministériel

PIA : Programme d'Investissements d'Avenir

Horizon 2020 : Programme de financement de la recherche et de l'innovation de l'Union européenne

VI. Question 5 – Crédits ou exonérations fiscales

CIR : Crédit Impôt Recherche

CII : Crédit Impôt Innovation

CIC : Crédit Impôt Collection

CICO : Crédit d'Impôt Collaboration de Recherche

JEI : Jeunes Entreprises Innovantes

JEU : Jeunes Entreprises Universitaires